

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Tronville-en-Barrois

SEANCE DU 27 JANVIER 2017

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
17	14	14 + 2 pouvoirs

Date de convocation 23 janvier 2017
--

Date d'affichage 20 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Jacky PAUL**, maire.

Présents : Claudine BARBIERI, Didier BERTRAND, Véronique HUSSON, Alain MAURY, Nello PANDOLFO, Jacky PAUL, Christophe POSSIEN, Marie-Josèphe SIKORA, Corinne SMOLINE, Damien SMOLINE, Michel THIEBAULT, Patrice THOMAS, Liliane VANNIER, Mauricette VELAZQUEZ-MENDEZ.

Absents : Sébastien VAUTIER.

Représentés : Robert PINOTIE par Claudine BARBIERI, Josette SLAZACK par Damien SMOLINE.

Monsieur Damien SMOLINE a été nommé secrétaire

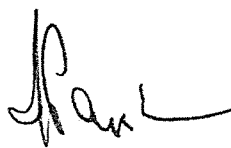
Objet : Elaboration PLUI
N° de délibération : 2017_005

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	16	16	0	0	0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le transfert de compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme. Celui-ci impliquera l'élaboration d'un PLUI à l'échelle de la Communauté d'Agglomération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, Jacky PAUL

le Maire



Jacky PAUL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 31/01/2017 à 14:15:20
Référence : dde30496b46aada9af4c0347410abb05112f16dc